

03 juillet 2026

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

En raison de la sécheresse actuelle, et conformément à l'arrêté préfectoral du 03 juillet 2026 plaçant notre commune en « CRISE », les habitants de CROS DE MONTVERT sont priés de ne plus arroser les jardins, les potagers, les pelouses, ni de laver les voitures et remplir les piscines jusqu'à nouvel ordre, compte tenu des prévisions météorologiques des prochaines semaines.

Dans l'immédiat, l'eau potable doit être réservée à la consommation humaine et animale, sous peine de pénurie.

Je sollicite de la part de chacun vigilance et civilité.

Merci de votre compréhension.

Le Maire,

GASQUET Arlette

